

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU 11 OCTOBRE 2022

Délibération n° 036 -2022

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2022
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19
Président : Jean-Yves BREVET, Maire

Membres présents à la séance : Jean-Yves BREVET – Christelle PERROUD - Christophe DESMARIS -Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Gaëlle DIMBERTON - Mireille GROSSELIN – Fabrice THOMASSON - Stéphanie LAURENCIN – Pierre-Yves RAVIER – Marie-Noëlle PRUDENT.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mathilde VERNET (Pouvoir à Christophe DESMARIS) – Nina ZACCAGNINO (Pouvoir à Pascale CAVILLON).

Membre excusé : Ludovic VINCENT

Membres présents à la séance : 16

Membres excusés ayant donné pouvoir : 2

Membre excusé : 1

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROCHE.

OBJET : **Avenants aux marchés de travaux pour la requalification des espaces publics de Montrevel-en-Bresse – Secteur Ouest (lots 1 et 2)**

Rapporteur : Christophe DESMARIS

Le Conseil municipal, lors de sa séance en date du 22 février 2022, a autorisé M. le Maire à signer les marchés travaux comme suivant :

- Lot n°1 : Terrassements généraux, voiries, bordures, réseaux, SLT - COLAS (mandataire) / FONTENAT TP - pour un montant global de travaux s'élevant à 794 213.70 € HT
- Lot n°2 : Espaces verts, revêtements de finition, mobilier, serrurerie - BALLAND (mandataire) et SOLS CONFLUENCE (co-traitant) - pour un montant global de travaux s'élevant à 486 876.98€ HT

Différentes évolutions ont été rendues nécessaires depuis. D'une part afin d'affiner le projet dans le cadre de la poursuite de la concertation avant le lancement des travaux. D'autre part afin de répondre à un aléa rendant nécessaire la réalisation de travaux de génie civil au niveau des départementales afin de renouveler le carrefour à feux RD975/RD28.

Ces modifications concernent pour le lot n° 1 :

- La mise en double-sens de la rue des Carronnières
- La modification du carrefour avec la rue du stade
- La création d'un plateau surélevé sur la RD28 côté Macon
- La réalisation du carrefour à feux RD975/RD28
- La mise en conformité de la signalisation directionnelle et de police
- Le passage de 6 à 8 bornes foraines.

Le montant de cet avenant au marché est fixé à 118 425.89€ HT, dont les 2/3 du fait de l'aléa lié au carrefour à feux.

Concernant ce dernier point, afin d'accompagner la bonne gestion des flux de véhicules dans le cadre du projet de requalification du centre-bourg de Montrevel-en-Bresse, il avait été identifié la nécessité d'optimiser le fonctionnement du carrefour à feux au croisement des routes départementales 975 et 28, en changeant notamment son cycle de fonctionnement.

En parallèle de ces modifications d'usage, l'obsolescence du matériel en place, datant de plusieurs décennies, ainsi que la mise en conformité réglementaire, ont incité la municipalité à programmer le renouvellement du matériel en place, ce qui a donc été intégré aux marchés de travaux attribués en février dernier.

Lors des essais réalisés par les entreprises en charge des travaux, sous contrôle de la maîtrise d'œuvre du projet, il est apparu que l'ensemble des fourreaux et câblages, prévus pour être réutilisés, se sont avérés obsolètes. Ainsi, la réfection complète du câblage du carrefour a dû être prévue pour assurer son bon fonctionnement. Pour cela, des travaux de génie civil sont à prévoir sur les quatre voies de l'intersection.

Ces travaux se dérouleront à partir du début des vacances scolaires de la Toussaint, soit le 24 octobre prochain, jusqu'au 18 novembre. Des perturbations de la circulation seront sans doute à prévoir. Afin de les réduire au maximum, la commune et son mandataire, la SPL IN TERRA, ont notamment pris attache des services d'APRR afin d'inciter les poids lourds à rester sur l'autoroute entre la sortie Bourg Nord et Tournus, via les panneaux d'affichage dédiés sur l'autoroute.

Concernant le lot n°2, ces modifications sont liées à :

- L'optimisation des quantités de bordures
- L'augmentation de surfaces en béton désactivé
- La modification de certaines essences d'arbres
- L'ajout de 11 arbres
- L'augmentation des surfaces de massifs plantés
- L'ajout de mobilier urbain

Le montant de cet avenant au marché est fixé à 26 475.92€ HT.

Ces avenants n'occasionnent pas d'augmentation du volume du BP 2022.

Vu l'avis favorable de la CAO en date du 06/10/2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé,

A l'unanimité des membres présents ou représentés

- **APPROUVE l'avenant n°1 au lot n° 1 du marché de travaux pour la requalification du secteur Ouest de Montrevel-en-Bresse**
- **APPROUVE l'avenant n°1 au lot n° 2 du marché de travaux pour la requalification du secteur Ouest de Montrevel-en-Bresse**

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Je certifie que le présent acte
est exécutoire conformément aux
lois et règlements, après transmission
et publication ou notification.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,


Jean-Yves BREVET

